



Société **N**ovatrice de **C**ommercialisation

Adresse :

80 Boulevard Boisson F13004 – MARSEILLE - FRANCE

Téléphone : + 33 0 491 85 58 00 – Télécopie : + 33 0 491 49 61 10

SITES INTERNET : www.snc.fr
ou : www.snc.cx
ou : www.snb.org
Email : contact@snc.fr

R.C. : RCS B 414 493 387

INSEE : 414 493 387 00016

APE : 516J

T.V.A. C.E.E. : FR 22 414 493 387

Domiciliation bancaire :

Banque Populaire Provençale et Corse, Agence Blancarde

| Banque | Code Guichet | N° de Compte | Clé Rib | Domiciliation | Swist | | | |
|-----------|--------------|--------------|---------|---------------|---------------|------|-----|-----------|
| 14607 | 00053 | 05321501190 | 46 | MRS-BLANCARDE | CCBP FRPP-MAR | | | |
| CODE IBAN | FR76 | 1460 | 7000 | 2305 | 3215 | 0119 | 046 | CCBPFRMAR |
| | | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

COMMANDES :

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de ventes. Toute clause contraire qui n'a pas fait l'objet d'une acceptation expresse de notre part, ne nous sera, en aucun cas opposable.

TARIFICATION :

MINIMUM DE FACTURATION : 112 €uro H.T.

Toute facturation inférieure à cette somme sera majorée de **12 €uro H.T.** représentant les frais divers de gestion.

Nos prix sont donnés à titre indicatif à la date d'impression du présent tarif, nets, hors taxes, départ Marseille, port et emballage en sus. Ils sont appliqués sur la base du tarif en vigueur le jour de la livraison et susceptibles d'être modifiés sans préavis de notre part, notamment en cas de modification de nos prix d'achat (les fabricants se réservant la possibilité de les modifier en cours d'année), ainsi que de la parité du Franc par rapport aux autres devises.

RÈGLEMENT DE NOS FACTURES :

Les règlements s'effectuent soit :

- au comptant, pour les clients qui ne sont pas en compte, pour toute première commande, et toute facture dont le montant est inférieur à **112 €uro H.T.**
- après ouverture de compte, à terme (30 jours) selon accord écrit avec **S.N.C.**
- à réception ou enlèvement pour les factures de réparation (pour les clients en compte).

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera sans mise en demeure préalable:

- 1 - Le paiement d'un intérêt au taux de **2 %** par mois des sommes dues.
- 2 - L'exigibilité immédiate de toutes sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non).
- 3 - L'exigibilité à titre de dommages intérêts d'une indemnité égale à **15 %** de la somme réclamée, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

GARANTIE :

Notre garantie se limite à celle donnée par le constructeur et ne serait être supérieure à la remise en l'état ou au remplacement des pièces reconnues défectueuses et l'immobilisation du matériel ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni dédommagement d'aucune sorte pour quelque cause que ce soit. Toute utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions du constructeur, toute transformation ou modification des matériels entraînera la cessation de la garantie. Le retour du matériel dans le cadre de la garantie doit être fait en port payé. En aucun cas, nous ne saurions être tenus responsables des conséquences dommageables pouvant résulter de l'utilisation de notre matériel.

REPRISES :

Les reprises ne peuvent être faites qu'à titre exceptionnel, après notre accord préalable écrit, pour des marchandises à l'état neuf et en emballage d'origine, franco de port, livrées depuis moins de 15 jours. Ne sont pas concernées par la reprise, les commandes faites spécialement pour un client ou faisant l'objet d'une promotion ou d'une remise spéciale.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

Si la marchandise est vendue avec paiement à terme (y compris par lettre de change acceptée ou billet à ordre), il est fait réserve de propriété jusqu'à paiement intégral et sans réserve; la présente clause est applicable dans le cadre de la loi n° 80.335 du 12 Mai 1980 relative aux effets des clauses de réserve de propriété dans le cadre des contrats de ventes.

ENLÈVEMENTS :

Du Lundi au Vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. au 80 bd. Boisson 13004 MARSEILLE et sur R.D.V. au 0 491 85 58 00.

EXPÉDITIONS :

Une commande passée avant 11 heures sera traitée le jour même. Les frais de transport sont facturés en sus, sauf accord préalable contraire.

Vous avez le choix entre trois modes de transport (à préciser à la commande) :

- 1 - Expédition Collisimo suivi (maximum par colis 30 kg). Pour la France et l'Europe.
- 2 - France Express : délai 24 à 96 heures France et Europe (à l'exception de la Suisse).
- 3 - Port PRIORITY pour le reste du monde de 2 à 12 jours suivant la destination

Quel que soit le mode d'expédition, nos marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire. Il appartient donc à notre clientèle de garantir ses droits en se conformant à l'article 105 du Code de Commerce, de contrôler le colis à l'arrivée et pour toute avarie constatée d'en avertir le transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours sous peine de forclusion. Nos délais de livraisons ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont maintenus dans la limite du possible. Un retard à livrer, même important, ne peut constituer une cause acceptable, ni de refus de livraison, ni d'action en dommages et intérêts d'aucune sorte.

FRANCO :

Le FRANCO n'est applicable qu'à partir d'une livraison de 840 €uro H.T. et sur le territoire métropolitain.

JURIDICTION :

Tous litiges ou contestations concernant nos ventes sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux de MARSEILLE quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.